

NOUVEAU

Ateliers Communes Nouvelles

Thème 1	Comment assurer la proximité aujourd'hui et après 2020 ?
Date	Jeudi 11 Octobre 2018 de 9h à 13h (suivi d'un déjeuner optionnel)
Lieu	Maison des Maires - 9 rue du Clon à ANGERS (Code parking 9000A)
Public	Maires et adjoints communes nouvelles, maires délégués
Coût	Gratuit (hors déjeuner)
Programme	Café d'accueil Introduction par Lucette JAUNET, consultante Alliance Projets Territoires Echanges sur le thème autour des points suivants : Comment conserver ou renforcer les liens avec les citoyens ? Quel rôle pour les élus ? Quelles relations avec les associations ?

Thème 2	La gouvernance, clé de la réussite d'une commune nouvelle
Date	Jeudi 6 Décembre 2018 de 9h à 13h (suivi d'un déjeuner optionnel)
Lieu	Maine et Loire Habitat - 10 rue du Clon à ANGERS (parking Maison des Maires)
Public	Maires et adjoints communes nouvelles, maires délégués
Coût	Gratuit (hors déjeuner)
Programme	Café d'accueil Introduction par Lucette JAUNET, consultante Alliance Projets Territoires Echanges sur le thème autour des points suivants : Comment s'organiser ? Quelle place et quel rôle pour les maires délégués (aujourd'hui et après 2020) ? Comment mobiliser dans la durée ? Quelles relations avec l'intercommunalité et autres organisations ?

Autres thèmes à suivre en 2019 :

- « Quel avenir pour les écoles dans les communes nouvelles ? »
- « La gestion du patrimoine de la commune nouvelle : comment optimiser ? »
- « Comment améliorer la gestion des services à la population au sein de la commune nouvelle ? »
- « Action sociale : quelles priorités au sein de la commune nouvelle ? »

BULLETIN REPONSE

Collectivité :

Nom/prénom du participant :

Fonction :

Participera à la (aux) réunion(s) suivante(s) :

- «Comment assurer la proximité aujourd'hui et après 2020 ? » - Jeudi 11 octobre 2018
- «La gouvernance, clé de la réussite d'une commune nouvelle » - Jeudi 6 décembre 2018

Participera au(x) déjeuner(s) (coût unitaire 18 € par chèque joint⁽¹⁾ ou facture envoyée à la commune⁽¹⁾) :

- Jeudi 11 octobre 2018
- Jeudi 8 décembre 2018

(1) rayer la mention inutile

Bulletin à retourner à l'adresse suivante : n.poupard@maires49.asso.fr